

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur

A.P. des clubs du 30 aout 2024 à Champ d'en Haut.

P.V. n°AP1 SAISON 2024/2025

Séance ouverte à 20h00.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN;
MM. P. NOEL, J.-C. OGER, P. WINAND.

Membres absents :

Mme S. VANCRUTSEN ;
M D. HARMAND

Invité :

M. B. VAN KERM

1. Vérification des pouvoirs :

63 clubs présents ou représentés, sur 76 clubs

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 25 mai 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOEL, président du C.P. :

- Au nom du comité provincial, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale et je remercie Champ d'en Haut de nous accueillir.
- Une nouvelle saison commence avec son lot de surprises habituelles. La confection des séries a généré pas mal de changement depuis la première publication. Il est donc important de bien prendre en compte la dernière publication et de bien formuler vos demandes, dans l'ordre des priorités, car il n'est plus possible de modifier le calendrier lorsque les séries sont réalisées. L'ordre de construction d'une saison est en premier le calendrier et ensuite la confection des séries et pas l'inverse.
- Je voudrais vous rappeler que la Fédération est scindée en trois niveaux plus ou moins indépendants. Nous n'avons pratiquement aucun pouvoir sur l'AFTT et la FRBTT. Je sais que certains se plaignent de la complexité mais c'est aussi lié au système politique belge. Comparativement, c'est quand même un peu plus simple et si vous regardez dans les pays frontaliers, vous avez aussi plusieurs niveaux décisionnels.

Vouloir absolument une harmonisation n'est peut-être pas souhaitable car le nivellement se ferait vers le bas. Sans trop m'avancer, notre province est à votre écoute et essaye de répondre aux maximum de vos demandes. Il suffit de regarder le travail fait par Bernard. Au niveau des frais d'inscriptions et des amendes, la province se situe au niveau des prix les plus bas. Ce sont des avantages non négligeables. Etes-vous prêt à les perdre ?

- L'AFTT a décidé de changer ses règles par rapport aux classements. Je ne peux que regretter que d'avoir été mis tout comme vous devant le fait accompli et la publication tardive.
- Plus que jamais, la bonne volonté de tous est primordiale. Tous les membres du comité provincial restent à votre écoute. Il est indispensable de nous communiquer au plus tôt les difficultés rencontrées.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- Concernant l'interclubs, les feuilles de matches devront toujours être gardées par les clubs jusqu'au 30 juin de la saison en cours, aussi bien le club visiteur que le visité.

En cas de remarque sur cette feuille, les deux clubs devront systématiquement m'envoyer leur copie dans les plus brefs délais et en tout cas, au plus tard le vendredi suivant.

- Une modification des règlements sportifs de la FRBTT qui est valable pour notre interclubs est intervenue. Elle concerne les joueurs présents, qui ne jouent pas un ou plusieurs matches d'une rencontre. Ceci ne s'applique donc pas aux joueurs WO pour les 4 matches. S'ils ne présentent pas de certificat médical dans le délai de 48h, les matchs non joués seront comptabilisés sur leur fiche individuelle comme autant de défaites et de victoires pour l'adversaire, en plus de l'amende prévue. Au niveau provincial, en plus du certificat médical, nous acceptons les prestations de kiné ou ostéopathe ainsi qu'une copie d'une déclaration d'accident. Ces documents sont à m'envoyer pour le niveau provincial.
- Les clubs qui changent de local doivent demander leur homologation réglementaire qui doit être faite au secrétariat provincial.
- Les affiliés ont jusqu'au 31 décembre pour se réactiver et figurer sur la liste de force, à l'exception des NC qui peuvent être inscrits à tout moment. Après le 1er janvier, les joueurs déjà classés et souhaitant reprendre devront s'inscrire comme joueur individuel.

5. Rapport des commissaires aux comptes

- Le rapport est joint en annexe de ce PV.

6. Présentation des comptes de la saison 2023-2024

- La trésorerie a clôturé 2023-2024 avec un boni de 14 622,14 €.
- Les comptes sont annexés à ce PV.

7. Approbation des comptes de la saison 2023-2024

- Approbation des comptes à l'unanimité des membres présents.

8. Décharge

a) Aux commissaires aux comptes

À l'unanimité des clubs présents.

b) Aux membres du C.P.

À l'unanimité des clubs présents.

9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2024-2025

Les 3 commissaires de la saison défunte ont accepté d'effectuer de nouveau la vérification des comptes pour 2024-2025.

10. Présentation du budget de la saison 2024-2025

- Pour 2024-2025, comme pour 2023-2024, une seule facture sera envoyée fin de saison reprenant tous les frais. Néanmoins, afin de ne pas devoir trop payer en fin de saison, il est possible de verser une avance pour 2024-2025. Dans ce cas, le montant souhaité est à payer sur le compte du CPN et non de l'Aile, comme certains le font par erreur, en mettant en communication : avance 2024-2025 – N
- Le budget de cette saison figure dans la farde des documents reçus. Une somme de 5 296,13 € représentant 50% de la moyenne du résultat des 3 derniers exercices comptables effectifs sera distribuée en fin de saison aux clubs satisfaisant à certains critères établis (nombre d'affiliés, nombre de wo ou de forfaits, ...).
- Le projet adopté par les membres du CPN figure en annexe de ce PV.

11. Approbation du budget de la saison 2024-2025:

- Approbation du budget à l'unanimité des membres présents.

12. Interpellations

- Néant

13. Communication de certaines Commissions :

a) Commission provinciale interclubs (M Bernard Van Kerm) :

- 19 équipes en plus que la saison passée avec augmentation du nombre d'affiliés.
- L'inscription de nouvelles équipes en P5 sera maintenue pour les clubs qui ont des joueurs de niveau suffisant.

- De plus en plus de clubs demandent de jouer une semaine sur deux à domicile. La cellule envisage pour la saison prochaine de ne permettre cette possibilité qu'une saison sur deux.
- Les demandes de modification d'horaire en cours de championnat avec l'accord des deux clubs doivent être adressées exclusivement à interclubs@frbtt-namur.be.
- Les remises pour intempéries ne peuvent être accordées que si la cellule interclubs a autorisé les clubs à faire des demandes.
- Il faut être attentif aux quelques matchs messieurs qui se déroulent le vendredi soir.
- La possibilité d'inscrire une équipe en P6 au deuxième tour est maintenue.

b) Commission provinciale des compétitions namuroises :

Critériums (M. P. NOEL) :

- Les inscriptions en ligne sont disponibles. 3 journées (le 12/10, le 10/11 et la finale le 14/12) sont prévues pour le critérium de classement. Toutes à Temploux.
- Le critérium des jeunes aura lieu à Tabora le 01/11/2024.

Coupe (Mme. S. VANCRUTSEN) :

- Les résultats doivent être remis dans les temps pour éviter de retarder la publication des tableaux.

c) Commission technique des jeunes (M Pascal NOEL) :

- Délégation de 17 jeunes aux internationaux jeunes de Charleville-Mézières ce we.
- La province a besoin de la collaboration des clubs car il nous manque certaines catégories de jeunes.

d) Commission d'arbitrage (Mme Claire Folie) :

- Comme chaque saison, une formation d'arbitres provinciaux sera organisée dans les locaux de l'E.B.S, les 8, 9 et 15 octobre de 19h à 22h
 - . la formation se déroule en trois soirées suivie de l'examen théorique
 - . une soirée est consacrée à la préparation de l'examen pratique
 - . un exercice pratique se déroulera le 3 novembre durant les IJN à Tabora
 - . habituellement, l'examen pratique se fait durant les championnats provinciaux début Janvier
 La formation est entièrement gratuite.
- Cette année les clubs de 6 équipes et plus DEVRONT posséder au moins un arbitre ACTIF. Si cette condition n'est pas respectée, une amende sera facturée au club en fin de saison. Les candidatures doivent m'être envoyées avant la fin du mois de septembre.
- De plus, avoir des arbitres actifs ou des arbitres en formation donne d'office des points pour la rubrique arbitres dans la labellisation.
- Etre actif, c'est participer un minimum de trois fois par an à l'arbitrage d'une compétition provinciale, rien d'impossible.
- A chaque saison, il y a au moins 3 compétitions où les arbitres peuvent prester : les championnats provinciaux (3 journées), les masters, les critériums, les tours finaux (2 journées) et les play-offs.

- Arbitre Régional : les 19 et 20 novembre, examen le 26 novembre dans les locaux de l'E.B.S de 19 à 22h
- Arbitre National : durant le second tour en 2025
- Les personnes désirant s'inscrire peuvent me contacter avant la fin de ce mois de septembre, par mail : cfolie02@gmail.com.

e) **CPNV (Mme Isabelle PIETQUIN):**

La Présidente nous livre ce petit mot :

- Je tiens à commencer par vous annoncer la démission de Madame Bernadette BOULARD et Monsieur Francis TREFOIS que je remercie pour leur dévouement. Par contre, nous avons le plaisir d'accueillir Monsieur Christophe Coryn de Somzée qui a rejoint notre commission. Merci Christophe !
- Voici une nouvelle saison qui commence, vous faites peut-être maintenant partie de ceux qui ont l'âge de rejoindre le circuit des vétérans. C'est un circuit privilégié, où les rencontres sont aussi amicales, où nous avons plaisir à nous retrouver devant la table, celle de ping mais également celle du repas ! Informez vos joueurs, faites-leur connaître ces compétitions intéressantes et amusantes.
- N'oubliez pas de faire savoir à tous que vous pouvez vous abonner, pour une somme dérisoire à la revue de l'amicale, qui vous tiendra informé et qui vous donnera les résultats ainsi que les souvenirs.
- Vous faites partie des clubs qui n'ont pas de représentants vétérans ? Désignez-en un sans plus tarder car non seulement nous avons besoin de ce renseignement pour une bonne communication mais si un club se construit avec la jeunesse, il se rentabilise avec les vétérans !
- Attention, cette année le critérium de simples, change ! Il entre dans les compétitions officielles et donc se jouera désormais uniquement sans handicap. Les résultats compteront pour la fiche individuelle.
- Pour l'interclub, tous les vétérans recevront bientôt par mail, un questionnaire afin de savoir si, pour l'avenir, nous organisons la compétition de la même manière que dans d'autres provinces.
- Vous souhaitez accueillir une compétition vétérans, n'hésitez pas à me contacter et à me le faire savoir.
- Outre les compétitions comme la coupe, l'interclub, le critérium, vous avez les différents challenges mais aussi les compétitions de l'Aile Francophone, dont le tournoi se déroulera le 11 novembre 2024 dans la province du Hainaut. Vous avez également les compétitions étrangères, comme, par exemple : Göteborg, du 1 au 3 novembre, Trèves en juin 2025 et le championnat d'Europe du 15 au 22 juin 2025 à Novi Sad en Serbie et le championnat du monde en 2026 et pour lequel nous n'avons pas encore tous les renseignements. N'oubliez pas que si vous souhaitez vous inscrire aux compétitions étrangères, vous êtes libre d'y participer mais il est préférable de passer par notre commission. Vous pourrez de cette façon, bénéficier des renseignements utiles mais également de l'assurance.

f) **Commission de propagande :**

- Challenge « Only Girl » (Mme Sandra VANCRUTSEN) :

Cette année, le challenge se déroulera le 19 avril 2025.
Nous espérons qu'il aura autant de succès que l'année passée.

14. Clôture par le Président

Le Président insiste pour que chaque pongiste garde le plaisir de jouer malgré les difficultés rencontrées.

Il espère, vraiment tout comme ses collègues du CP, que cette saison sera la plus normale possible.

Restons fair-play en toutes circonstances, le stress est déjà tellement présent dans la vie de tous les jours qu'il ne faut pas en ajouter.

Le président souhaite à tous une bonne reprise du championnat

Séance levée à 20h45.

Le secrétaire,

Ph. WINAND

Le président,

Pascal NOEL

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be